

ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE LE FORT 1811

Paroisse St Pierre Bn Marie
Caroline.
acte de Naissance du vingt deux janvier mil huit cent onze
acte de Naissance de la Nommee Marie Caroline quarteronne née le vingt
un Decembre Dernier à huit heures du Matin sur cette paroisse grande
rue du Ponts, fille naturelle & Illegitime de la Nommee Rose metive
Libre de Naissance & dont la liberte a été reconnue par acte d'autorité
de Monsieur Lantat préfet de cette Colonie en Date du
Douze Septembre Mil huit cent huit. Suivant la Déclaration
Moi faite par la Nommee Elisabeth Rose Metive Libre
En présence du Nomme Philippe Beauville metif Libre Marchand
agé de Trente deux ans & du Nomme Jean Baptiste metif
Libre, Marchand Caillou agé de vingt deux ans. Tous les deux
domiciliés sur cette paroisse qui ont signé le présent acte
après lecture faite. La Dite Déclarante ayant Declaré
de savoir signer de se Enquie.

Jean Baptiste Dury
fontaine suivant la loi

ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE LE FORT 1811

Acte de N. 11

Par acte authentique du 28 Novembre 1835, reçu par M^e Louin et son
collègue notaires à St. Pierre Martinique, Marie Caroline dans l'acte
de naissance est circonvenue, reconnue par son père naturel, les Jean Baptiste
Morlot, propriétaire en la dite ville de St. Pierre.

Et par acte de mariage du 23 Mai 1839, par devant l'officier de l'état-civil
de la même ville de St. Pierre, entre ledit Jean Baptiste Morlot, marchand
à St. Pierre, né le 29 Décembre 1777 à Bombon (Seine & Marne) et la lle Rose
surnommée Jélie, mère d'enfants, la dite Marie Caroline Morlot,
leur fille naturelle, a été dûment légitimée.

En foi de quoi nous avons fait la présente mention.
Paris le 21 Aout 1843.
Le Chef du Dépôt des Archives de la
Martinique & des Colonies.
D'Arvez

